

**VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DE TOURNAN-EN-BRIE SE REUNIRA  
EN SESSION ORDINAIRE**

**Le : vendredi 18 octobre 2024 à 20h30**

**Lieu : Salle des mariages – La Grange**

**ODRE DU JOUR**

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation et signature du procès-verbal de la séance précédente en date du jeudi 11 juillet 2024 ;
- 1. Décisions du Maire prises en application de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- 2. Décision modificative – Budget assainissement ;
- 3. Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2023 – Budget assainissement ;
- 4. Convention entre la Ville et le Département de Seine-et-Marne - mobilisation de l'aide à la vie partagée au bénéfice des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans le cadre du déploiement de l'habitat inclusif ;
- 5. Adhésion au contrat-groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le CDG77 ;
- 6. Convention pour la participation aux coûts de fonctionnement des équipements sportifs utilisés pour la pratique de l'EPS au collège Jean-Baptiste Vermay ;
- 7. Choix du futur mode de gestion du marché forain ;
- 8. Création de poste de vacataires pour les études surveillées et l'accompagnement des séniors et habitants en minibus ;
- 9. Approbation du projet de la zone d'accélération des énergies renouvelable de solaire photovoltaïque au sol ;
- 10. Prise de participation au sein d'une Société par Action Simplifiée (SAS) ayant pour objet la production d'électricité à partir d'une installation photovoltaïque à créer sur le territoire communal ;
- 11. Bail emphytéotique au profit de la Société par Action Simplifiée (SAS) « Tournan Électrique » en vue de l'implantation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur un terrain communal cadastré E n°0150 (sur le territoire communal de Tournan-en-Brie) et C0325 (sur le territoire communal de Châtres) ;
- 12. Modification du tableau des effectifs – transformation et création de poste ;
- 13. Participation de la Ville de Tournan-en-Brie à la carte Imagine R pour l'année scolaire 2024/2025 ;
- 14. Attribution de subventions exceptionnelles ;
- 15. Désignation d'un représentant de la Ville au sein du Conseil d'Administration du collège Jean-Baptiste Vermay
- 16. Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent GAUTIER  
Conseiller Départemental  
Maire de Tournan-en-Brie

